



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 22 juin 2023 à 18 heures, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : 16 juin 2023

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires

Secrétaire de séance : Caroline JAY

Présents avec voix délibérative : **22** (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : **20**

Représentés : Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : **22**

Présents avec voix délibérative :

CC. MACS

Francis BETBEDER ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Bernard FRACCHETTI ; Jean-Michel DULER ; William GAUTHERIN ; François GUILLAMET ; Dany JAMMES

CAGD

Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Hervé DARRIGADE ; Martine ERIDIA ; Bérangère SABOURAULT ; Caroline JAY

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Bernard DUPONT ; Thierry GUILLOT ; Jean-Louis PEYRELONGUE ; François CLAUDE ; Christian DAMIANI

CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Pierre PASQUIER ; Isabelle NOGARO

CC. COTE LANDES NATURE

Christian VIGNES

Absents :

CC. MACS

Françoise AGIER ; Jean-Luc BELESTIN ; Pascale CASTAGNET ; Jean-Claude DAULOUÈDE ; Bertrand DESCLAUX ; Régis DUBUS ; Jean-François MONET ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; Eric LAHILLADE ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

CAGD

Alain BERGERAS ; Martine LABARCHEDE ; Laurent LAFOURCADE ; Jean LAVIELLE ; Julien RELAUX ; Jean SOUBLIN ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain DUBOURDIEU ; Alain GODOT ; Florence PEYSALLE

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Luc De MONSABERT ; Didier LAFOURCADE ; Francis LAHILLADE ; Didier SAKELLARIDES ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ ; Marlène PERRIAT

CC. DU SEIGNANX

Alain PERRET ; Philippe POURTAU ; Valérie CORNU ; Caroline GUÉRAUD ; Pierre LATOUR ;

CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Gérard NAPIAS ; Denis VEJUX ; Jean-Louis DAVERAT ; Francis LABOUDIGUÉ ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL_2023_059

Adhésion à IGECOM 40

Monsieur Hervé DARRIGADE, Vice-Président, propose de souscrire un abonnement à IGECOM 40 selon les termes du titre III du règlement ci-joint. Celui-ci permettra, notamment, d'exploiter les fichiers de données cadastrales des communes de son territoire d'intervention.



Dans le cadre de sa compétence collecte et traitement des déchets, le te
repose sur l'ensemble des communes des EPCI adhérents ci-dessous listés :

- Communauté de communes Marenne-Adour-Côte-Sud
- Communauté de communes du Pays d'Orthes
- Communauté d'agglomération du Grand Dax
- Communauté de communes Côte Landes Nature
- Communauté de communes du Seignanx

Par ailleurs, des informations du syndicat pourront, le cas échéant, être publiées sur IGECOM, pour permettre une mise à disposition auprès des communes et des EPCI.

Monsieur le Président précise que le montant de la participation correspondant à ce service s'établit à 6 300 € au titre de l'année 2023.

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de souscrire un abonnement à la base de données IGECOM 40.

VALIDE l'inscription des crédits correspondants au budget principal du SITCOM afin de s'acquitter des droits annuels d'adhésion.

AUTORISE M. le président à signer tous documents relatifs à IGECOM 40.

PREND ACTE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.*

Pour extrait conforme,
A Bénesse-Marenne, le 26 juin 2023

Le Président,
Alain CAUNÈGRE

